

son propre projet, de sorte que cette province se trouverait mieux représentée qu'elle ne le serait autrement.

Je suis porté à lui donner raison quand il dit que la population de la Colombie-Britannique tend à augmenter. Je ne saurais dire si, à cet égard, la tendance est à la baisse en Saskatchewan. A d'autres égards, elle a été à la baisse, mais pas nécessairement en ce qui concerne la population. Du fait que la population tendait à diminuer depuis deux ou trois ans, il est peut-être possible d'expliquer d'autres événements qui se sont produits en Saskatchewan pendant cette période, mais je ne crois pas que le gouvernement qui administre la province à l'heure actuelle garde toujours le pouvoir; en outre, les raisons qui ont causé la diminution de la population depuis deux ou trois ans n'existeront sans doute pas toujours. Pour ce qui est des provinces de l'Ouest, j'ai toujours pensé que la Saskatchewan avait de nombreux motifs de fierté, dont l'augmentation de sa population depuis le jour où les gens ont commencé à se rendre dans cette province et à en connaître la situation. Sa population a toujours été plus nombreuse que celle des autres provinces de l'Ouest.

Une VOIX: Pas maintenant.

L'hon. M. GARDINER: Elle l'est encore, dans la proportion, je dirais, des deux sièges accordés par la présente résolution. Il nous faudra peut-être attendre le recensement de 1951 pour le prouver, mais, d'ici là, je prends pour acquis que, comme l'ont toujours démontré les recensements antérieurs, la population de la Saskatchewan dépasse celle de toute autre province de l'Ouest. Voici l'explication de cet état de choses. On a raison de parler des ressources encore inexploitées que renferment les basses collines des Montagnes Rocheuses, mais, à nombre égal de milles carrés, on a tiré plus de richesse véritable de toute superficie analogue de la Saskatchewan, en dépit de l'absence de ces basses collines, que n'en produiront jamais les régions dont la mise en valeur est due principalement à l'industrie minière.

Nous avons une province agricole. C'est la première couche du sol qui nous fait vivre. Qu'on calcule la richesse que nous avons tirée de cette couche supérieure depuis les premiers jours de la province et on verra qu'il n'est pas facile de nommer une autre région, un autre pays au monde qui ait tiré de son sol une richesse aussi abondante pour faire vivre le même nombre d'habitants. Voilà qui explique comment notre population a toujours été plus nombreuse jusqu'ici.

Une VOIX: Jusqu'ici.

L'hon. M. GARDINER: Jusqu'ici, oui. Nos amis ultramontains pensent que leur popu-

[L'hon. M. Gardiner.]

lation augmentera beaucoup. Je le leur souhaite. S'il y a accroissement considérable de la population de la Colombie-Britannique, de l'Alberta et de la région sise au pied des rocheuses vers l'est, vu que les trois cinquièmes des terres cultivées du Canada vont du pied des montagnes à la ville de Winnipeg, cet accroissement intéressera une région agricole. Or les régions agricoles les plus vastes et les meilleures de l'Ouest canadien se trouvent dans la Saskatchewan. Notre population augmentera, je crois, aussi vite que la leur et j'espère que la leur s'accroîtra très vite; plus rapide sera l'augmentation, plus vite nous dépasserons la représentation à laquelle ces régions auront droit à la Chambre.

Je tenais à dire ces quelques mots sur l'état de choses existant pour indiquer que la proposition ne vient pas du Québec mais de l'Ouest. Je m'adresse aux membres de la Chambre et aux gens de l'extérieur. La question n'intéresse pas les seules provinces Maritimes, ni la seule province de Québec, ni la seule province d'Ontario, ni exclusivement la Colombie-Britannique. En dépit des paroles de l'honorable député de New-Westminster, déclarer qu'un membre de la Chambre doit traiter les questions publiques du point de vue de sa circonscription et de sa province, c'est dire que nous n'aurons jamais l'unité au pays tant que les représentants s'en tiendront exclusivement à cette façon de voir.

Ce que nous voulons accomplir au moyen du remaniement, c'est que la constitution ne dresse plus Ontario contre Québec, Québec contre Ontario, les Maritimes contre l'Ouest, et l'Ouest contre quelqu'autre région du pays. Si nous voulons faire disparaître entièrement ces considérations, il y a deux choses à accomplir. Il faudra en premier lieu rayer de la constitution toute disposition empêchant que la représentation à la Chambre soit proportionnée à la population, sauf dans un cas, exception qui protège les Provinces maritimes contre une diminution du nombre de leurs représentants jusqu'à l'augmentation de leur population avec le retour des industries.

J'ajoute que je ne suis pas aussi pessimiste que l'honorable représentant de Cumberland au sujet de ces provinces. Je ne suis pas d'avis que leur population ne peut pas s'accroître. Aucune partie du Dominion, à mon sens, n'a eu, autant que les Provinces maritimes, à souffrir du programme qui a servi à édifier le Canada central aux dépens du reste du Dominion. La ville d'ou vient l'honorable préopinant nous en fournit un bel exemple.

J'ai visité cette ville. La première fois que j'ai parcouru Amherst, je m'émerveillais de ce que je voyais: l'une des plus belles petites villes du Dominion, qui, il y a quelques